

■ **CC Coordination et Construction S.A.**, à Yverdon-les-Bains, CH-550-0124660-6, entreprise générale de travaux de construction, rénovations et transformations de bâtiment (FOSC du 17.08.1999, p. 5623). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Broye et du Nord Vaudois le 14 décembre 2005. La raison sociale devient: **CC Coordination et Construction S.A. en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 1er février 2006.

Journal no 1369 du 03.02.2006  
(03235440 / CH-550.0.124.660-6)